

# Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 28 mars.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Nominations dans la magistrature ;  
Nominations : dans l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur ; — au grade de 1<sup>er</sup> médecin en chef de la marine à la Guyane française ; — d'un courtier de marchandises ;

Listes de marins autorisés à exercer le commandement des navires du commerce expédiés au long cours et au cabotage.

Nous lisons dans les Actes administratifs de la Préfecture du Nord :

Tableau indiquant la circonscription des conseils de prud'hommes de Lille, Roubaix et Tourcoing, ainsi que les industriels (patrons, chefs d'ateliers, contre-maitres et ouvriers) justiciables de ces conseils, et appelés comme tels à concourir aux élections.

Siège de chacun des conseils ; Lille, Roubaix et Tourcoing.

**Conseil de Lille.** — Communes comprises dans la circonscription : Lille, La Madeleine, Fives, Hellemmes, Mons-en-Barœul, Lambertsart, Marquette, Saint-André, Wambrechies, Faches, Lezennes, Ronchin, Esquermes, Moulins-Lille et Wazemmes.

Catégories et indication des industries et professions comprises dans chacune des catégories :

1<sup>re</sup> catégorie. — Fabriques de fil de lin, blanchisseries de toiles et fil de lin et de coton, fabriques de sarraux, filatures de coton, fabriques de tulle et de bonneterie, salines et savonneries, et fabriques de cardes.

2<sup>e</sup> catégorie. — Filatures de laines, fabriques de draps, tannerie, corroyeries, fabriques de chapeaux, teinturerie, raffineries de sucre, fabriques de produits chimiques, de machines, de métiers et mécaniques ; fabriques de clous, de peignes ; ferblantiers, étainiers, tonneliers, sculpteurs et mouleurs en plâtre, serruriers,

menuisiers, ébénistes et charpentiers ; imprimeurs, chaudronniers, charbons, maçons et couvreurs, peintres en bâtiments et en voitures, paveurs, calendres et apprêts, fabriques de gants, passementiers, emballeurs, tapissiers, cordonniers, tailleurs d'habits, selliers et carrossiers.

**Conseil de Roubaix.** — Communes comprises dans la circonscription : Roubaix, Croix, Wasquehal et Wattrelos.

3<sup>e</sup> catégorie. — Industrie des nankins, créponis, satinades et autres étoffes de coton, soit de prunelles, calmandes et satins turcs.

**Conseil de Tourcoing.** — Communes comprises dans la circonscription : Tourcoing, Bousbecque, Halluin, Linselles, Neuville-en-Ferrain, Roncq, Bondues, Marcq-en-Barœul et Mouvaux.

1<sup>re</sup> catégorie. — Filature du lin et du coton.  
2<sup>e</sup> catégorie. — Peignage de la laine, filature de la laine peignée, filature de la laine cardée.

3<sup>e</sup> catégorie. — Tissage et teinture.

4<sup>e</sup> catégorie. — Constructions mécaniques, tanneries, savonneries, raffineries, sucreries, fabriques de produits chimiques et huileries, brasseries : briquetiers, serruriers, poêliers, couteliers, maréchaux-ferrants, chaudronniers, plombiers, charpentiers, menuisiers, maçons, tailleurs de pierres, plafonneurs, vitriers, peintres, tapissiers, ébénistes, charbons, carrossiers, tonneliers, imprimeurs, boulangers, cordonniers, tailleurs d'habits.

Par décret impérial du 18 de ce mois  
M. Fore, commissaire à Merville, est nommé à Tourcoing, en remplacement de M. Duckett, démissionnaire.

M. Roblin, commissaire à Montereau, est nommé aux mêmes fonctions à Roubaix, en remplacement de M. Baverey, nommé à Saint-Dizier.

## Chronique locale.

Nous recevons de la Chambre de Commerce de Lille, la communication suivante :

En vertu d'une décision de S. Exc. M. le ministre des finances, en date du 10 mars courant, les crêpes de soie en pièces provenant de fabrication chinoise et destinées à être imprimées en France, pourront, à titre d'essai, participer au bénéfice de l'importation temporaire aux mêmes conditions que ceux qui doivent être brodés ou soumis à la teinture.

Cette décision, ainsi que celle du 29 octobre 1855, ne sera, du reste, appliquée jusqu'à nouvel ordre, que dans les bureaux ouverts par l'ordonnance du 13 mai 1837, à l'importation temporaire des foulards écrus.

M. Desprez, nommé évêque de Limoges, a été préconisé dans le consistoire secret tenu à Rome par N. S. P. le Pape le 19 de ce mois.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que les recettes opérées par les soins de MM. les quêteurs et de MM. les commissaires des bals et du carrousel, ont dépassé le chiffre de 16,000 fr.

C'est là, il faut en convenir, un résultat inespéré, dont tous les cœurs charitables se réjouiront.

Tous ceux qui ont contribué à l'organisation de la fête du 22 mars, peuvent s'enorgueillir, à juste titre, de voir leurs efforts couronnés d'un aussi beau succès.

Heureuse la ville, dont tous les enfants se confondent dans une même pensée, vient offrir le spectacle d'une démonstration spontanée, qui a pour but le soulagement des pauvres.

Un calcul fait par un de nos abonnés, prouve que le parcours de la cavalcade a été de 6,893 mètres ou à peu près deux lieues.

Les renseignements que nous possédons à ce sujet sont très-exacts.

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

28 MARS 1857.

## COURONNE

I

Couronne était la quatrième fille et le cinquième enfant de madame Riche, qui elle-même avait cinq sœurs et quatre frères, tous enfants légitimes d'un propriétaire marchand de bestiaux, et tous, à l'exception de madame Riche et de la famille de sa sœur aînée, plus près de l'indigence que de l'aisance.

A l'âge de dix-sept ans, madame Riche fut mariée, contre son gré, à M. Riche, auquel, toujours en criant par-dessus les toits qu'elle ne l'aimait pas, elle avait donné un garçon et six filles, plus belles l'une que l'autre.

Pourtant, M. Riche était ce qu'on appelle au village un homme comme un arbre. D'une taille haute, élancée, il avait des traits réguliers, et sa figure était d'un blanc rose comme celle d'une vierge ; mais jamais jeune fille n'avait vu la couleur de sa parole.

Or, madame Riche, avant son mariage, non-seulement était une belle jeune fille ronde, fraîche, bien prise de taille ; non-seulement elle était fière, et à juste titre, de sa petite main, de son petit pied et de sa chevelure noire, épaisse, lustrée, ondulée, mais encore elle aimait à causer,

à faire preuve d'esprit aux dépens de ses voisines, et M. Riche, soit avant, soit après le mariage, ne lui donna la réplique que pour les affaires, s'abstenant, pour le reste, de tout blâme et de tout éloge.

Soit nature, soit habitude, M. Riche ne parlait que commerce et qu'intérêts. Il était devenu père de six charmantes filles, sans avoir jamais dit à la mère qu'il l'aimait, sans avoir même adressé une parole de tendresse à ses enfants. Il ne manquait pourtant pas aux devoirs de mari et de père, devoirs qui, pour lui, consistaient à travailler pour leur procurer de l'aisance. Pendant vingt-cinq ans de mariage, il avait accumulé terre sur terre, maison sur maison, cheptel sur cheptel. Quand la mère maria ses filles aînées, car lui ne s'en occupait guère, il annonça aux fiancés qu'il donnerait à chacune dix mille francs de dot ; mais si quelqu'un lui avait parlé d'un sentiment d'amour nécessaire pour le bonheur dans le mariage, il eût haussé les épaules sans répondre.

Aussi madame Riche, tout heureuse qu'elle était par le fait, se sentait-elle parfois la plus malheureuse des créatures humaines. Comme la plupart des femmes, elle eût mieux aimé que son mari lui dit qu'il l'aimait que de l'aimer sans le lui dire. Le jour de son mariage fut pour elle comme un étouffement violent de son cœur, dont elle avait un vague pressentiment ; car le cœur ne se sent qu'au moment où il a envie de se donner. L'âme ne se voit qu'en se reflétant dans une autre âme. Un corps opaque, un bloc de chair sans idéal, qui ne sent rien, l'obscurcit, l'éclipse et la couvre, pour ainsi dire, d'un voile.

Madame Riche ne se sentit renaître que le jour où elle devint mère. Mais le sentiment de la ma-

ternité même n'est qu'un crépuscule, s'il n'est pas illuminé par le soleil de l'amour conjugal. Une mère qui n'est pas aimée du père de son enfant, ou qui ne l'aime pas, n'aura jamais pour cet enfant qu'un instinct de devoir et de conservation.

L'amour, non-seulement est une émanation étherée de la raison pure, mais encore lui seul donne à l'homme un reflet de dignité idéale, et à la femme cette auréole de virginité éternelle qui, purifiant et transfigurant tout autour d'elle, devient pour elle-même une révélation de tendresses inconnues, d'affections non encore senties ; tendresses et affections qui de son cœur s'irradient et s'épanchent, plus saintes et plus pures, sur l'enfant né de cet amour révélateur.

Aussi les quatre premiers enfants de madame Riche furent-ils simplement un mélange de deux êtres humains assez beaux de forme, mais nuls d'esprit et de sentiment.

Elle avait vingt-sept ans quand elle devint grosse de sa quatrième fille à laquelle elle donna le nom alsacien de *Couronne*.

Une année avant la naissance de Couronne, — je tiens ces détails de la mère même, — madame Riche se plaignait d'une grosseur au sein, suite d'un coup de coude involontaire de son mari. Elle s'était droguée, mais en vain, pendant trois mois, lorsqu'une juive du village, son amie et coreligionnaire, l'engagea à aller consulter le sorcier du Rhin, célèbre par ses cures sympathiques.

Cet homme merveilleux était un simple paysan, retiré dans un village sur une île du Rhin. Madame Riche s'y rendit, accompagnée de sa mère et d'un de ses enfants. Le sorcier, qui n'acceptait jamais de rétribution, ne se prêtait pas non plus à toutes les cures, et plus d'une

Nous recevons ce matin, d'un de nos abonnés, quelques notes relatives à la cavalcade.

Après des éloges justement adressés à tous les membres de la grande famille industrielle de Roubaix qui y ont figuré, notre abonné résume en une appréciation très-juste ce que pouvait avoir d'imparfait une première organisation dont on ne peut se dissimuler les difficultés.

La marche régulière d'une cavalcade aussi nombreuse est presque impossible, on le sait. Il faut tenir compte du dévouement de chacun.

Nous croyons, du reste, comme le fait observer notre abonné, que, l'expérience aidant, une seconde exhibition serait certainement supérieure à la première.

Nous apprenons à l'instant qu'un concert doit être donné à Tourcoing, par les Orphéonistes, le 19 avril prochain, avec le concours de M<sup>lle</sup> Pouilleux, première chanteuse, M. Dulaurens, premier ténor du théâtre de Lille, M. Delannoy, violoncelliste, et M. Six, chanteur comique.

Lors de l'inauguration des orgues de Notre-Dame, il y a un an environ, il nous avait été donné d'apprécier le talent admirable de M. Batiste, le célèbre organiste de Saint-Eustache à Paris et professeur du Conservatoire de musique.

Nous ne pouvions donc manquer de profiter de la bonne fortune qui nous était offerte de l'entendre encore dimanche dernier.

Dans une improvisation des plus heureuses, pour l'entrée de la messe, M. Batiste a fait ressortir les qualités de l'instrument que possède l'église Notre-Dame, dans des solos de haut-bois, clarinette, cor anglais, voix humaine et flûte ; ce morceau très-varié a été du plus grand effet.

On ne saurait rien imaginer de plus suave que la musette en *ut mineur* que nous avons entendue pendant le graduel. Quoique empreint d'une extrême simplicité, l'audition de cette espèce de pastorale nous a fait éprouver le plus grand

fois, après avoir vu et regardé le malade, il lui disait : « Mon ami, je ne puis rien pour vous. » On avait alors beau le prier, le supplier, lui promettre monts et merveilles, il répondait comme le magicien Balaam au roi Balak : « Je ne puis. » Mais, à peine eut-il regardé madame Riche qu'il lui dit :

— Madame, avec l'aide de Dieu nous vous guérirons.

C'était un homme de quarante-cinq ans, mais paraissant dix ans de moins que son âge. Il avait de grands yeux bleus et une main extrêmement bien soignée, surtout pour un paysan. Ses habitudes étaient si simples, ses besoins si restreints, ses paroles si sobres, qu'on l'eût pris pour un philosophe déguisé en campagnard. Personne, du reste, ne savait d'où il venait. De temps en temps il faisait une excursion à l'autre bord du Rhin, où, disait-on, il allait toucher une petite rente d'un prince allemand qu'il avait guéri.

Il pria madame Riche de s'asseoir. Puis, la regardant doucement, mais fixement, il caressa de sa main veloutée la partie malade, et prononça à voix basse des paroles sacramentelles. Jamais sensation pareille ne frissonna dans le cœur de madame Riche.

Non-seulement la douleur de son mal disparaissait comme par enchantement, mais son sang, refluant tour à tour des extrémités vers le cœur, et du cœur dans le cerveau, lui donnait des bouffées de vertige. Si elle n'avait pas été assise et retenue par sa mère, elle serait tombée aux pieds de son médecin.

Religieuse jusqu'au fanatisme, prude jusqu'à l'excès, elle ne put se rendre compte du sentiment extraordinaire, de l'oubli d'elle-même qui, malgré elle, s'était emparé de tout son